

## 2.2 Le point de vue de la France et de l'Union européenne

Depuis les négociations de l'Uruguay Round, on savait que la France était, au sein de l'Union européenne, le principal protagoniste de l'exception culturelle. Le président Mitterrand lui-même s'était prononcé ouvertement durant les négociations en question en faveur de la dite exception et avait fait adopter, lors du Sommet francophone de l'Île Maurice, une résolution unanime des chefs d'États présent en faveur de cette position. Lors des négociations de l'OCDE sur l'AMI, c'est encore la France qui a proposé le texte d'une exception culturelle et c'est elle qui a provoqué l'abandon des négociations en se retirant de celles-ci lorsqu'il est devenu évident qu'une telle clause ne serait pas acceptée. Mais l'exception culturelle que défendait la France, il faut le souligner, ne visait pas l'ensemble des secteurs culturels mais bien plutôt le seul secteur audiovisuel. Sa position, de ce point de vue se distingue de celle du Canada.

En ce qui concerne les prochaines négociations de l'OMC, toutefois, la France semble favoriser une approche centrée d'abord et avant tout sur le maintien des « acquis » de l'Uruguay Round, c'est-à-dire, sur le refus de l'Union européenne de prendre des engagements spécifiques en matière de services audiovisuels et le maintien des exceptions au traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les accords de coproductions. Paradoxalement, cette position, erronément qualifiée d'exception culturelle de l'Uruguay Round parfois, semble en retrait par rapport à ce qui était envisagé en 1993 par la France et ce qui a été effectivement proposé par la Communauté européenne à la toute fin des négociations<sup>34</sup>. Il faut bien comprendre cependant que cette position qui semble faire consensus au sein des membres de l'Union européenne au plan des principes, demeure à préciser. Or, il se pourrait que cette position représente le seul compromis possible, compte tenu des positions parfois divergentes entretenues par d'autres membres. D'où l'importance de se faire une idée

<sup>34</sup> Voir Laurent Burin des Rozières, *Du cinéma au multimédia. Une brève histoire de l'exception culturelle*, Notes de l'IFRI No 51998, p. 52.